

Rio de Janeiro le 29 Février 1916

Mon cher ami,

J'ai reçu de Monsieur Deleuze une lettre il y a trois jours, m'annonçant qu'il avait le document régulièrement légalisé qui lui était arrivé des Etats Unis, mais je ne l'ai pas encore, de sorte que je ne sais pas ce que je dois faire à ce sujet. Il serait indispensable de ne pas perdre de temps car les journées courent et un mois a déjà passé sur les deux qui nous ont été accordés par le Ministre. Or, nous ne savons pas ce qu'il va encore nous demander et nous ferions mieux de ne pas nous mettre en retard d'un jour.

Je compte bien sur votre amabilité pour intervenir auprès de Monsieur Deleuze afin de régulariser ma situation dans notre affaire. Voila deux mois que je ne cesse de travailler pour elle et je puis dire avec un certain succes, car sans mes démarches ici, certainement les choses ne seraient pas avancées comme elles le sont. Sans doute Monsieur Deleuze m'a fait des promesses et je suis certain qu'il les tiendra, mais comme je vous l'ai dit, il n'est pas juste qu'elles se fassent attendre aussi longtemps. Et je voudrais bien avoir une solution. En tout cas, vous seriez bien aimable de lui demander de vouloir bien me faire une avance sur les dispositions à venir, car j'en ai absolument besoin avant la fin de la semaine.

Je vous prie de m'excuser de vous ennuyer avec cette question matérielle qui a une si grande importance pour moi.

Je vous prie de croire, mon cher ami, à mes sentiments tres cordialement dévoués
Sincèrement votre

